

Croissance, démocratie et développement

L'articulation croissance – démocratie, est largement restée subordonnée aux recherches sur la croissance et le développement. Depuis les années 80-90, les termes démocratie et développement sont de plus en plus confondus. Cette confusion s'explique tout d'abord par l'histoire même de la construction de l'idée de développement en Occident (Nisbet, 1980). Le siècle des Lumières s'est en effet centré sur le thème du progrès, caractéristique de l'esprit humain et susceptible de rejaillir sur ses modalités d'organisation en société et de gestion de la matière. Cette idée de progrès associée à la consécration du régime démocratique (Tocqueville, 1835) comme régime légitimement revendiqué a généré un ensemble de travaux fondateurs de la sociologie du développement des sociétés humaines. Les grands penseurs du XVIII et du XIX^{ème} siècle, Tocqueville, Comte, Marx, Weber, Durkheim... associèrent des formes d'organisation du travail et des niveaux technologiques avec des modèles de gestion sociale et politique ; et établirent des liens étroits entre un état économique et social et la nature des régimes politiques.

I. CAUSALITE ET CORRELATIONS

L'existence d'une corrélation générale associant le développement à la démocratie est généralement considérée comme une évidence alors même qu'elle continue à faire l'objet de travaux très controversés et de résultats opposés depuis les travaux fondateurs de Seymour Lipset (1959). L'idée de fond peut-être synthétisée de la manière suivante : l'amélioration des conditions de vie des populations est censée passer par la croissance économique dont devrait découler la démocratisation des régimes politiques, laquelle serait à son tour, à partir d'un seuil à déterminer, un accélérateur de développement. On peut opposer ici deux types de travaux :

- Les travaux des *dépendantistes* (années 70) insistent sur le fait que la situation de domination économique, de dépendance dans laquelle sont enfermés les pays sous-développés vis à vis du Centre capitaliste (représenté par les pays riches), non seulement génère le sous-développement économique mais produisait des formes d'alliances sociales et de bourgeoisie déviantes qui interdisaient le passage à des régimes démocratiques (Peixoto, 1977). En d'autres termes, la dépendance provoquerait inexorablement le sous-développement et l'apparition de régimes non-démocratiques.

- Les travaux des *développementalistes* (années 50-70), favorables au système capitaliste et au développement des échanges commerciaux internationaux, établirent des liens positifs entre le développement économique et la démocratie (Badie, 1988), ou pour être plus précis, entre l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques assimilés à la notion de développement économique et les tendances des sociétés à revendiquer des formes d'organisations politiques se rapprochant de celles des grandes démocraties occidentales (Lipset, Deutsch, Dahl...)

A. La démocratie, variable explicative de la croissance économique

Les travaux de Robert Barro (1991, 1995) illustrent très bien le souci des modélisateurs de considérer la démocratie comme une variable explicative de la croissance. Toutefois, plutôt que de parler de la croissance en général – modèles néoclassiques ou de croissance endogène - l'auteur s'intéresse aux différences de croissance entre pays. En partant de ces différences,

Barro (1997) fait rentrer dans le champs de l'analyse des phénomènes aussi variés que le plus ou moins grand degré de liberté politique, l'éducation des hommes et des femmes, l'appartenance religieuse... Le cadre de son étude lui est dicté par le principe de convergence conditionnelle. Le taux de croissance dépend de la relation entre le niveau de départ de production, y et sa position souhaitée y^* . Or il existe des facteurs qui d'un pays à l'autre modifieront la cible y^* (exemple du taux de fécondité) ou qui influenceront la vitesse de passage de y à y^* (amélioration du taux d'alphabétisation). La méthode repose quant à elle sur des comparaisons transversales découlant d'un panel d'une centaine de pays.

Barro cherche à mettre en avant l'effet des politiques gouvernementales et des autres déterminants sur la croissance à long terme. Deux résultats étroitement corrélés ressortent de ces études.

- D'une part, le principe de convergence conditionnelle est confirmé puis enrichi de nombreuses spécifications qui ouvrent un certain nombre de chantiers pour les politiques du développement (le taux de croissance est ainsi stimulé par des niveaux élevés de scolarisation, une fécondité moins élevée...).

- D'autre part, si le degré de démocratie, mesuré par le rôle des élections, n'apparaît pas toujours comme un déterminant critique de la croissance, l'effet de l'accroissement des libertés publiques réelles est lui déterminant. Reconnaisant un lien positif entre la prospérité et la propension à développer la démocratie (hypothèse de Lipset, 1959), Barro tente de mettre à jour les indicateurs qui laissent présager de la démocratie (PIB réel habitant, espérance de vie, taux d'alphabétisation, taux de discrimination entre hommes et femmes...).

Les libertés économiques, mettant l'accent sur le maintien des droits de propriété, sont censées encourager la croissance économique. Cette vision a reçu le soutien de résultats empiriques. La relation entre liberté économique et liberté publique est davantage controversée, comme cela a été souligné par Sirowy et Inkeles (1990), Przeworski et Limongi (1993). Certains comme Friedman (1962) ont souligné que les deux libertés se renforçaient mutuellement. Ainsi, une expansion des droits politiques (davantage de démocratie) favorisait les droits économiques, et tendrait à stimuler la croissance économique.

Mais on a également souligné certains aspects de la démocratie qui tendent à ralentir la croissance, notamment la tendance à ne pas redistribuer les revenus des riches vers les pauvres ou encore l'apparition de groupes d'intérêts dans des systèmes disposant d'un corps législatif représentatif.

L'interaction entre les institutions politiques et les résultats économiques conditionne l'effet du niveau de vie sur la propension d'un pays à faire l'expérience de la démocratie. Depuis les recherches de Lipset (1959), une opinion partagée veut que la prospérité stimule la démocratie, idée souvent décrite comme hypothèse de Lipset. Lipset (1959, p 75) préfère cependant parler d'hypothèse d'Aristote : *«From Aristotle down to the present, men have argued that only in a wealthy society in which relatively few citizens lived in real poverty could a situation exist in which the mass of the population could intelligently participate in politics and could develop the self-restraint necessary to avoid succumbing to the appeals of irresponsible demagogues»*.

Les modèles théoriques des effets de la prospérité sur la démocratie ont été quelque peu développés. Lipset (1959, p 83-84) met l'accent sur le rôle d'un développement de l'éducation et de l'élargissement d'une classe moyenne, pour augmenter la réceptivité aux normes de la tolérance démocratique : *«Increased wealth and education also serve democracy by*

increasing the extent to which the lower strata are exposed to cross pressures which will reduce the intensity of their commitment to given ideologies and make them less receptive to supporting extremist ones ». Il met aussi l'accent sur l'idée de Tocqueville (1835) selon laquelle « *les institutions et les organisations privées sont importantes pour contrôler une dictature* » (vol I, p 258). Huber, Rueschemeyer et Stephens (1993, p 74) notent ainsi que le développement du capitalisme abaisse le pouvoir de la classe des propriétaires terriens et augmente le pouvoir et la capacité d'organisation des classes moyennes et ouvrières : « *Democratic participation in political decision-making will develop and be sustained only if the economic and cultural power of dominant groups is counterbalanced in civil society by the organization power of subordinate classes* ».

Malgré l'absence de théorie incontestable, les résultats internationaux examinés par Barro confirment que l'hypothèse de Lipset est vérifiée empiriquement avec une forte régularité. En particulier, des accroissements du niveau de vie tendent à engendrer un accroissement progressif de la démocratie. A l'opposé, les démocraties qui se sont érigées sans développement économique antérieur, tendent à ne pas durer. Etant donné la force de cette régularité empirique, on pourrait penser que des analyses théoriques claires et non contestables pourraient être réalisées.

La principale mesure de la démocratie est constituée par l'indicateur des droits politiques mis en place par Gastil (1982), Bollen (1990) : « *Les droits politiques sont les droits à participer de manière significative au processus politique. Dans une démocratie, cela signifie le droit pour tout adulte de voter et de se présenter à une charge publique, et pour les représentants élus, d'avoir un vote décisif sur les politiques publiques* » (Gastil, 1986, p 7). Certaines analyses utilisent également l'indicateur de Gastil sur les libertés publiques : « *Les libertés publiques sont les droits à la libre expression, à organiser ou à manifester, ainsi que les droits à un certain degré d'autonomie comme par exemple la liberté de religion, d'éducation, de déplacement, et d'autres droits personnels* » (1986, p 7). Bien que la relation positive entre la démocratie et les mesures de prospérité (hypothèse de Lipset ou d'Aristote) soit vérifiée empiriquement (Barro), force est de constater qu'il n'existe pas de modèles théoriques convaincants. Le développement d'une telle théorie reste donc une priorité.

Les variables explicatives de la démocratie comprennent plusieurs indicateurs relatifs au niveau de vie : PIB réel par habitant, espérance de vie à la naissance, mesures du niveau d'éducation. Le modèle intègre également d'autres influences possibles sur la démocratie telles celles proposées dans la littérature des sciences politiques par Lipset (1959). Le taux d'urbanisation est souvent mentionné comme un déterminant de la démocratie. Le système intègre également une mesure de la taille du pays, la mesure de la scolarisation primaire masculine et féminine¹.

Le degré d'hétérogénéité de la population, du fait des différences d'ethnies, de langage et de culture peut aussi influencer le niveau de démocratie. L'hypothèse habituelle est davantage d'hétérogénéité rend plus difficile le maintien de la démocratie.

La mesure du respect de la loi est censée avoir un pouvoir explicatif important de la croissance économique. Cependant la relation entre la démocratie et le respect de la loi n'est pas claire, ainsi qu'il a été mis en évidence dans les parties théoriques d'études récentes de Sirowy et Inkeles (1990), Przeworski et Limongi (1993).

¹ Tocqueville (1835) avait avancé en son temps qu'une plus large facilité d'éducation des filles allait généralement de pair avec une structure sociale généralement plus participative, et de fait, plus réceptive à la démocratie.

L'héritage colonial serait important pour une démocratie si les pays héritaient des tendances de plus ou moins grande liberté politique de leurs gouvernements antérieurs. Lipset, Seong et Torres (1993, p 168) énoncent que la loi anglaise a fourni une expérience d'apprentissage fondamental pour les démocraties qui en dérivent.

L'appartenance religieuse est également un déterminant important de la démocratie (Huntington 1991, p 71-85, Lipset, 1994, p 5). La théorie des liens entre la religion et la structure politique est encore moins développée que les autres aspects de la théorie de la démocratie. La relation entre religion et démocratie a été présentée par Jong Wha Lee (Barret, 1982).

B. La démocratie, serait bénéfique au développement

L'idée que la démocratie puisse être bénéfique pour le développement, reposerait sur trois arguments (liste non exhaustive). Premièrement, les démocraties sont mieux à même de gérer les conflits que les régimes autoritaires. Des études empiriques démontrent ainsi que les agitations sociales et politiques, les changements de majorité au pouvoir sont plus fréquents dans les démocraties que dans les dictatures, cependant ils ne perturbent pas le développement. De 1950 à 1990, les démocraties ont connu deux fois plus d'émeutes et de manifestations, trois plus de grèves. Cependant, ces événements ainsi que les changements de gouvernement, n'ont pas ralenti la croissance économique, alors que c'est le cas des dictatures.

Deuxièmement, les démocraties sont mieux à même d'éviter les catastrophes et de gérer les brusques retournements qui menacent la vie humaine. Comme l'affirme Sen (2000), l'existence d'institutions et de processus démocratiques incite fortement les gouvernements à prévenir les famines. En l'absence de partis d'opposition, d'une critique publique non censurée et de la menace d'être congédiés, les dirigeants peuvent agir en toute impunité. Lorsque la presse n'est pas libre, les souffrances infligées par la famine dans les zones rurales risquent de passer inaperçues auprès des décideurs du public.

Troisièmement, les démocraties favorisent la diffusion du savoir sur des aspects essentiels de la santé, tels que les conséquences désastreuses d'un nombre élevé de naissances pour les femmes, les bienfaits de l'allaitement, les risques induits par des relations sexuelles non protégées (VIH/Sida). Dans ces domaines, le dialogue ouvert et le débat public permettent de diffuser l'information et d'influer sur les comportements.

II. LA REMISE EN CAUSE DES RELATIONS DE CAUSALITE

Si les analyses statistiques longitudinales les plus récentes (Barro) indiquent l'existence de corrélations positives globales entre la croissance économique (assimilée au développement économique) et la protection des droits civiques et des libertés publiques (assimilée à la démocratie à travers les indices développés par Gastil). Elles restent cependant aux yeux de Dominique Darbon (2002, p 72) « *peu convaincantes, en termes de prédictibilité, d'interprétation ou de méthode* ». Tout d'abord les indices qui tiennent lieu de définition du développement (taux de croissance du PIB) ou de la démocratie (respect des droits politiques et civiques) sont par définition réducteurs. Ensuite ces corrélations ne peuvent exprimer la complexité des trajectoires et discriminer le poids respectif de toutes les variables identifiables. Les auteurs les plus récents ont ainsi constaté l'impossibilité de valider la corrélation simple faisant de la démocratie une fonction du développement économique et y ajoutent d'autres variables (niveau d'éducation, culture...), toutes aussi importantes qu'imprécises.

La corrélation statistique globale qui identifie le niveau de richesse comme une variable significative de la démocratisation des régimes politiques demeure ainsi très discutée. La corrélation inverse, faisant de la démocratie une variable positive ou négative du développement apparaît également incertaine. Ici encore le sens commun se partage en deux évidences. Pour les uns, la démocratie est un luxe en situation de développement, laquelle suppose une gestion au moindre coût des ressources rares, favorisant la cohérence à long terme des options de politiques économiques et permettant de contrôler l'effervescence sociale, de l'orienter vers des buts convergents et de réduire les revendications sociales coûteuses des populations au profit des investissements productifs à court, moyen et long terme. La démocratie ne deviendrait productive pour le développement qu'à partir d'un certain niveau de PIB... Pour les autres, la démocratie favoriserait le développement en garantissant une stabilité de long terme des règles générales du jeu et ainsi en créant une prévisibilité et une régulation commune de l'ordre social par un jeu de normes minimales stables et non négociables ; le développement serait aussi conforté par l'optimisation des initiatives individuelles et le contrôle des dirigeants par le biais de la représentation, de l'imputabilité et de la responsabilité. Ici encore, outre l'absence de travaux statistiques probants, une lecture des expériences historiques souligne des situations très contrastées validant et invalidant les différentes thèses.

A. Une approche par la sociologie historique

Selon Dominique Darbon (2002), le système démocratique et le développement apparaissent en fait dans une situation d'interaction complexe excluant toute forme de conditionnalité de l'un par l'autre. Le retour à l'histoire économique et politique des grandes démocraties de l'OCDE actuelle et des autres pays montre clairement que la démocratie n'est pas liée à un niveau de PIB ou de croissance économique mais est le produit d'un ensemble de dynamiques sociales prévisibles : « *Développement et démocratie sont liés par l'action d'une multitude de variables et de jeux d'acteurs incluant la diffusion des idées et des institutions, l'influence externe sur les enjeux et la configuration des forces, arènes et forums locaux, les ressources disponibles, la capacité des élites à gérer les processus de régulation sociale, la mobilisation des forces sociales...* » (2002, p 73).

Ainsi une amélioration des niveaux de la production industrielle ou agricole ne signifie rien en elle-même en termes d'orientation vers la démocratie. Il faudra passer par le niveau des revenus supplémentaires dégagés, leur distribution, la recomposition des formes de la propriété qu'elle engendre, la mutation des groupes sociaux... Toute action de développement se caractérise par des mutations radicales du milieu physique, social et idéologique et en ce sens contribue au formatage des régimes politiques, toutefois, l'installation d'un régime démocratique, voire sa consolidation et sa structuration ne sauraient être la conséquence du développement économique.

B. La démocratie comme argument de développement

Constater que la démocratie ne peut être présentée comme l'expression même du développement ou l'absence de liens de causalités entre démocratie et développement n'invalide pas la pertinence de ce modèle pour le gouvernement des sociétés en développement. Cela ne signifie pas que la démocratie libérale ne puisse être constituée en modèle et proposée comme un type de gouvernement des sociétés particulièrement performant pour assurer le bien être matériel et protéger les libertés civiles et politiques des citoyens. De fait, la domination des grands pays de l'OCDE sur le reste du monde, le bien être matériel mais aussi psychologique dont bénéficient leurs populations, la liberté inégalée d'expression, de mouvements et la garantie de leurs droits civils et politiques combinés aux

systèmes de diffusion des idées et de globalisation des marchés professionnels mis à disposition par la société en réseau, imposent déjà le mode de développement occidental en référant automatique des sociétés sous-développées.

Jusque dans les années 80, la démocratie était perçue un luxe venant consacrer la réussite du processus de développement. La souffrance des populations sous-développées privées de libertés politiques et civiques et appauvries, était tolérable car elle était supposée préparer les lendemains qui chantent, le bien-être des populations futures et garantir la stabilité d'ensemble. De ce fait, le développement était lui-même perçu comme un processus prioritaire de transformation des moyens de production et d'accroissement des agrégats sous la tutelle de régimes forts reléguant la démocratie à l'état de promesse pour le lendemain.

A partir des années 80, la gouvernance imposée par le experts du développement politique (Hyden, 1983), celle qui répond à la double question de l'impératif de la stabilité et d'efficacité et de *l'accountability* des gouvernants, est venue modifier la perception du développement. L'amélioration des systèmes de régulation sociale fondée sur une ingénierie sociale visant à constituer des groupes sociaux en contre-pouvoirs (bourgeoisie, opposition politique) et à renforcer le rôle des organisations sociales non gouvernementales, quitte à affaiblir les régime en place en réduisant leurs champs d'action pour les transférer aux populations et ainsi favoriser la démocratie, s'est imposée comme priorité.

Cette situation a ramené dans le jeu politique un ensemble d'acteurs très largement ignorés jusque-là au nom du réalisme politique et de la croyance plus ou moins explicite de l'incapacité des populations sous-développées à comprendre les enjeux seuls gérables pour des élites modernes. Les années 80-90 sont ainsi celles de la découverte de la société civile, de la confirmation des acteurs sociaux, des citoyens dans la transformation et le développement, voire de l'intervention légitimée par des raisons de protection de la démocratie. La conditionnalité politique liant l'aide internationale au respect de principes de gouvernance démocratique (élections, libertés de constitution des organisations politiques et d'expression, protection des droits de l'homme, respect de l'ordre juridique et de la séparation des pouvoirs, responsabilité des gouvernants...) s'est donc généralisée.

Cette modification des priorités du développement et cette volonté d'imposer la démocratie comme fondement du développement sont susceptibles de produire des effets directs sur les trajectoires des sociétés sous-développées. Ces effets sont de trois types. Tout d'abord, la diffusion des modèles techniques mais aussi des référents et des enjeux démocratiques conduit à modifier les formes locales de l'action politique. Ainsi le coût de la dictature à l'international est plus élevé aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ensuite, parce que les groupes sociaux internes, dirigeants comme non dirigeants, ont accès à ces techniques et modèles importés et peuvent les instrumentaliser au cour de leurs stratégies de conquête du pouvoir, en en modifiant bien sûr la nature et la signification mais en s'imposant par le même mouvement. Enfin, parce quels que soient les aléas des options retenues par les leaders locaux, ceux-ci doivent les légitimer par un ensemble de vocables et de pratiques démocratiques susceptibles d'ouvrir des opportunités d'actions à d'autres clivages sociaux.

III) LES APPORTS D'ARMATYA SEN

L'articulation entre développement et démocratie a toutefois été relancée grâce aux travaux d'Armatya Sen. Pour ce dernier (1999, p 46), « *le développement doit être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. De cette façon, l'expansion des libertés constitue à la fois, la fin première et le moyen principal du développement, ce que j'appelle, respectivement le rôle constitutif et le rôle*

instrumental de la liberté dans le développement ». En se focalisant sur les libertés humaines, l'auteur évite une définition trop étroite du développement. A côté des facteurs liés à la croissance du PNB, à l'augmentation des revenus... on retrouve d'autres déterminants : *les dispositions économiques et sociales* (tous les moyens qui facilitent l'accès à l'éducation ou à la santé) ainsi que *les libertés politiques et publiques* (liberté de participer au débat publique ou d'exercer un droit de contrôle). Le développement exigerait donc la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés : la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de services publics autant que l'intolérance...

Les libertés en question apparaissent alors pour ce qu'elles sont des éléments constitutifs du développement. A la faveur des études empiriques de Sen, 5 types distincts de libertés, appréhendées dans une perspective instrumentale, sont soumis à l'examen. Il s'agit des libertés publiques (droits civiques et politiques), des ouvertures économiques (opportunités offertes aux individus d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production ou d'échanges), des opportunités sociales (dispositions prises par une société en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres postes qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les personnes de mieux vivre), des garanties de transparence (les individus s'appuient sur une estimation plus ou moins précise de ce qui peut leur être proposé et de ce qu'ils comptent obtenir, il s'agit d'une dimension de confiance) et de la sécurité protectrice (il s'agit de dispositions institutionnelles adaptées ou de capacités d'intervention exceptionnelles visant à fournir un filet de protection sociale aux couches de population vulnérables).

Si les libertés instrumentales améliorent directement les capacités des individus, on constate aussi qu'elles entretiennent des relations de réciprocité et peuvent se renforcer l'une l'autre. La réflexion sur les politiques de développement devrait ainsi prendre en considération ces interrelations.

L'opposition à la démocratie des pays en voie de développement et à l'introduction de libertés élémentaires recouvre trois objections essentielles : Selon la première, les droits et les libertés publiques entravent la croissance économique et le développement (thèse de Lee Kwan Yew). Selon la deuxième objection, les populations pauvres, si elles avaient le choix, opteraient invariablement pour la satisfaction des besoins économiques contre les libertés publiques. Enfin pour beaucoup de commentateurs, l'accent mis sur les libertés politiques et la démocratie refléterait une conception spécifiquement occidentale qui entrerait en conflit avec les valeurs asiatiques supposées donner la prééminence aux notions d'ordre et de discipline. (p 153-154)

La démocratie est appréhendée sous trois aspects : sa légitimité intrinsèque (il est en effet légitime pour des êtres humains – qui sont créatures sociales – de souhaiter voire reconnue leur libre participation aux activités sociales et politiques), son rôle de prospection (la formation de nos valeurs dans un cadre critique et non doctrinaire exige un processus de communication ouverte et de libre discussion qui ne saurait exister sans reconnaissance des libertés politiques et des droits civiques) et sa fonction constructive dans l'élaboration des valeurs et des normes (les droits civiques et politiques, dans la mesure où ils garantissent la discussion ouverte, la contradiction, la critique et les divergences d'opinion jouent un rôle central dans la processus d'élaboration des choix fondés et informés).

L'idée que la démocratie puisse être bénéfique pour le développement, reposerait sur trois arguments (liste non exhaustive). Premièrement, les démocraties sont mieux à même de gérer

les conflits que les régimes autoritaires. Des études empiriques démontrent ainsi que les agitations sociales et politiques, les changements de majorité au pouvoir sont plus fréquents dans les démocraties que dans les dictatures, cependant ils ne perturbent pas le développement. De 1950 à 1990, les démocraties ont connu deux fois plus d'émeutes et de manifestations, trois plus de grèves. Cependant, ces événements ainsi que les changements de gouvernement, n'ont pas ralenti la croissance économique, alors que c'est le cas des dictatures. Deuxièmement, les démocraties sont mieux à même d'éviter les catastrophes et de gérer les brusques retournements qui menacent la vie humaine. Comme l'affirme Sen (2000), l'existence d'institutions et de processus démocratiques incite fortement les gouvernements à prévenir les famines. En l'absence de partis d'opposition, d'une critique publique non censurée et de la menace d'être congédiés, les dirigeants peuvent agir en toute impunité. Lorsque la presse n'est pas libre, les souffrances infligées par la famine dans les zones rurales risquent de passer inaperçues auprès des décideurs du public. Troisièmement, les démocraties favorisent la diffusion du savoir sur des aspects essentiels de la santé, tels que les conséquences désastreuses d'un nombre élevé de naissances pour les femmes, les bienfaits de l'allaitement, les risques induits par des relations sexuelles non protégées (VIH/Sida). Dans ces domaines, le dialogue ouvert et le débat public permettent de diffuser l'information et d'influer sur les comportements.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADIE B. (1988), *Le développement politique*, Paris, Economica.
- BARRO R.J (1991), Economic Growth in a Cross Section of Countries, *Quarterly Journal of Economics*, 106, 2, May, 407-433.
- BARRO R.J, JONG-WHA L. (1993), International Comparisons of Educational Attainment, *Journal of Monetary Economics*, 32, December, pp. 363-394.
- BARRO R.J (1995), *Economic Growth*, New York, McGraw-Hill.
- BARRO R.J (1996), *Getting it Right : Markets and Choices in a Free Society*, Cambridge Press.
- BARRO R.J (1997), *Determinants of Economic Growth, A Cross-Country Empirical Study*, MIT Press.
- BOLLEN K.A (1990), Political Democracy: Conceptual Measurement Traps, *Studies in Comparative International Development*, 25, 1, spring, pp 7-24.
- DARBON D. (2002), Les conditions politiques et sociaux du développement : Démocratie et développement, *Cahiers français* n° 310, pp. 70-76.
- DREZE J., SEN A. (1989), *Hunger and Public Action*, Oxford Clarendon Press.
- GASTIL R. (1982-1983), *Freedom in the World*, Westport, Greenwood Press.
- GASTIL R. (1991), *The Comparative Survey of Freedom : Experiences and Suggestions*, in INKELES A., *On measuring Democracy*, New Brunswick, N.J.
- HELLIWELL J.F (1994), Empirical Linkages Between Democracy and Economic Growth, *British Journal of Political Science*, 24, pp 225-248.
- HUBERT E., RUESCHEMEYER D., STEPHENS J.D (1993), The Impact of Economic Development on Democracy, *Journal of Perspectives*, 7, 3, pp 71-85.
- HYDEN G. (1983), *No shortcut to progress, African Development Management in Perspective*, Londres, Heineman.
- INKELES A. (1991), *On Measuring Democracy*, Transaction Publishers.
- LIPSET S.M (1959), Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy, *American Political Science Review*, 53, pp 69-105.
- LIPSET S.M, SEONG K-R, TORRES J-C (1993), A Comparative Analysis of the Social Requisites of Democracy, *International Social Science Journal*, may, pp 155-175.

- LIPSET S.M, (1994), The Social Requisites of Democracy Revisited, *American Sociological Review*, 59, pp 1-22.
- NISBET R. (1980), *The history of the Idea of Progress*, New York.
- NUSBAUM M., SEN A. (1993), *The quality of Life*, Oxford Clarendon Press.
- PEIXOTTO A.C (1977), La théorie de la dépendance : analyse critique, *Revue française de science politique*, vol 27, n°4-5, pp. 601-629.
- PEROTTI R. (1996), Growth, Income Distribution and Democracy, *Journal of Economic Growth*, 1, 2, june, pp 149-187.
- PRZEWORSKI A., LIMONGI F. (1993), Political Regimes and Economic Growth, *Journal of Economic Perspectives*, 7, 3, pp 51-69.
- SEN A. (1980), *Equality of What ?*, *Tanner Lectures on Human Values*, vol I, Cambridge University Press.
- SEN A. (1984), *Choice, Welfare and Measurement*, Oxford Blackwell, Cambridge Mass, MIT Press (réédité par Harvard University Press 1997).
- SEN A. (1984), *Resources, Values and Development*, Harvard University Press.
- SEN A. (1985), *Well-Being, Agency and Freedom : The Dewey Lectures 1984*, *Journal of philosophy*, 82, april.
- SEN A. (1987), *The Standard of Living*, Cambridge University Press.
- SEN A. (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford Clarendon Press.
- SEN A. (1993), *Markets and Freedom*, *Oxford Economic Papers*, 45.
- SEN A. (1994), *Markets and the Freedom to Choose*, in *The Ethical Foundations of the Market Economy*, Horst Siebert.
- SEN A. (1999), *Development as Freedom*, Alfred Knopf Inc.
- SIROWY L., INKELES A. (1990), The Effects of Democracy on Economy Growth and Inequality : A Review, *Studies in Comparative International Development*, 25, 1, spring, pp 126-157.
- TOCQUEVILLE A. (1835), *De la Démocratie en Amérique*,